

Conférence de presse du 11 mai 2023

« Stress et épuisement des travailleurs et travailleuses – causes, conséquences et mesures à prendre pour un monde du travail sain »

De meilleures conditions de travail, moins de stress et d'épuisement

Discours d'Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse / ancien conseiller national

En Suisse, les pressions sur la main-d'œuvre ont toujours été considérables, en raison d'un droit du travail très libéral, et la situation actuelle du marché du travail n'arrange rien. Ainsi, les employeurs appellent à toujours moins de prescriptions et cherchent à répercuter le risque d'entreprise sur leur personnel. Dans l'intérêt des salarié·e·s et de leur santé, il faut mettre des garde-fous à ces tentatives. Travail.Suisse estime qu'il est temps que le monde politique ouvre les yeux et adopte des mesures, en lui indiquant comment combattre le stress et l'épuisement professionnels dans dix domaines.

Depuis 2015, Travail.Suisse examine de près la situation des travailleurs et travailleuses dans son enquête annuelle intitulée « Baromètre Conditions de travail ». Il en ressort qu'en Suisse, le stress et l'épuisement dus au travail constituent la principale contrainte aux yeux de la main-d'œuvre. Un constat que viennent corroborer d'autres études et les retours d'information des membres de nos fédérations. Entre-temps, tout le monde connaît quelqu'un qui a longtemps manqué pour cause d'épuisement professionnel. Or la pénurie de personnel qualifié dont on parle tous les jours implique davantage de stress et de contraintes. Ici et là, cette pénurie est vue d'un bon œil, obligeant les travailleurs et travailleuses mis sous pression à améliorer constamment leur productivité. À la longue, une telle surcharge constitue un risque pour la santé. Les bénéfices à court terme engrangés par les entreprises se traduisent par des pertes pour les salarié·e·s. Les employeurs demandent que tout le monde travaille plus longtemps – c'est absolument cynique. Le marché du travail tourne à plein régime, et les entreprises sont obnubilées par l'efficacité, l'efficacité et la flexibilité maximale. Quant au monde politique, il privilégie les intérêts patronaux et ferme les yeux sur cette évolution dommageable pour la santé.

Selon Travail.Suisse, il est grand temps que le monde politique ouvre les yeux et adopte enfin des mesures de protection des travailleurs et travailleuses. Face à l'évolution du monde du travail, il faut instaurer de nouvelles règles pour tout le monde, afin de préserver la santé des travailleurs et travailleuses, et de la population en général. Sept principes sont importants aux yeux de Travail.Suisse:

1. La protection de la santé des travailleurs et travailleuses est un acquis social non négociable.
2. Les contraintes élevées du travail exigent des mesures de compensation.
3. Il faut tirer parti des nouvelles technologies au profit des travailleurs et travailleuses.
4. Les horaires de travail non coordonnés nuisent à la santé des travailleurs et travailleuses
5. Il faut pouvoir concilier travail, famille et vie privée.
6. De bonnes conditions de salaire et de travail, offrant des perspectives à tous les travailleurs et travailleuses s'avèrent essentielles.

7. L'accélération, le décloisonnement et l'individualisation requièrent davantage de temps de repos et d'esprit communautaire.

Ces sept principes ainsi que l'analyse détaillée consacrée par Travail.Suisse à la question du stress ont conduit à formuler divers champs d'action pour les futures discussions entre partenaires sociaux à propos des conventions collectives de travail (CCT), ainsi que pour les adaptations à venir du droit du travail.

Principales revendications à l'égard du monde politique, sur la base des champs d'action identifiés :

→ **Augmenter la prévisibilité du travail – limiter les heures supplémentaires – empêcher les trop longues journées de travail.** La loi sur le travail doit servir à la protection de la santé et non à l'optimisation des processus d'exploitation.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- Toujours plus de travailleurs et travailleuses sont présents dans l'entreprise du petit matin jusque tard le soir, avec entre-temps quelques heures de temps libre. Cette situation aboutit à de trop longues journées de travail. Nous exigeons que la période de travail quotidien soit réduite à dix heures en cas de travail du jour et du soir, avec l'introduction d'un régime d'autorisation pour le travail du soir.
- Les heures supplémentaires explosent. Plus de la moitié des travailleurs et travailleuses en font souvent, voire très souvent. La prolongation des journées de travail et l'absence de prévisibilité du travail constituent un important facteur de stress professionnel. Nous demandons de limiter le travail supplémentaire autorisé à une heure par jour.
- Les employeurs sont incités aujourd'hui à recruter à temps partiel, car le nombre maximal d'heures supplémentaires hebdomadaires admises est le même pour la main-d'œuvre employée à temps partiel. D'où une flexibilité maximale pour les employeurs, aux dépens du personnel. Nous exigeons que le nombre maximal d'heures supplémentaires soit réduit au prorata du taux d'occupation.
- Aujourd'hui, les plans de travail doivent être « généralement » communiqués deux semaines à l'avance. Les parents professionnellement actifs en particulier n'ont donc guère de possibilités de planification. La réglementation légale actuelle ne prend quasiment en compte que les intérêts patronaux. Les plans de travail doivent être communiqués beaucoup plus tôt selon Travail.Suisse.
- Toujours plus de travailleurs et travailleuses ont des emplois de durée limitée ou travaillent sur appel. Nous exigeons l'interdiction du travail sur appel et la limitation du travail temporaire.

→ **Réglementer le travail à domicile et le travail mobile**

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- Toutes les entreprises permettant le travail à domicile doivent édicter des règlements en la matière. Les inspections du travail en vérifieront la conformité à la loi.
- Les règlements sur le travail à domicile doivent garantir le respect des périodes de repos, le droit de ne pas être atteignable pendant son temps libre, ainsi que l'absence de travail de nuit et du dimanche.

- Les règlements sur le travail à domicile doivent fixer clairement et conformément aux prescriptions légales les exigences en matière d'atteignabilité.
- Les nouvelles formes de travail requièrent une nouvelle culture d'entreprise. Il faut réinventer en partie les entreprises comme lieux de lien social. On constate toujours plus souvent que dans les entreprises, les processus de travail optimisés renforcent l'isolement et la désolidarisation.

→ Introduire une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva) a vu le jour il y a plus de 100 ans. Elle joue depuis lors un rôle de premier plan, non seulement comme assurance mais aussi dans la prévention des accidents et la réadaptation. Le risque d'accident au travail a ainsi diminué de moitié depuis 1970. L'industrie, la construction et l'artisanat sont les principaux secteurs d'activité de la Suva, qui concentre son travail de prévention et de réadaptation sur les maux physiques.
- Le déplacement croissant des risques pour la santé vers les maladies émotionnelles et psychiques exige par conséquent de repenser la Suva. Un régime d'assurance obligatoire d'indemnités journalières maladie pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses aboutirait non seulement à ce que tout le monde soit protégé de la même manière, mais renforcerait encore la prévention contre les nouveaux risques pour la santé. Travail.Suisse exige par conséquent l'introduction d'une assurance obligatoire d'indemnités journalières maladie.

→ Augmenter la durée minimale des vacances et consacrer l'autonomie des travailleurs et travailleuses dans la fixation de leurs vacances

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- L'accélération de la vie professionnelle, de même que la pénibilité physique et psychique du travail font que des mesures de compensation s'imposent. Outre la réduction du temps de travail, il est indiqué d'augmenter la durée des vacances à six semaines pour tous les travailleurs et travailleuses.
- La durée des vacances n'est pas seule déterminante, il faut encore avoir la possibilité de les passer en famille ou entre amis. En particulier, les parents professionnellement actifs doivent pouvoir prendre leurs vacances ensemble, pendant les vacances scolaires.

La modernisation du droit du travail doit être une priorité de la prochaine législature. Travail.Suisse soumettra des propositions dans ce sens au nouveau Parlement.